

MICRODATA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

Les actionnaires de la société Microdata, au capital de 42 000 000 Dhs, dont le siège social est à Casablanca, 30, Bd Ibnou Sina, Hay Hassani, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 26 Juin 2019, à son siège social à Casablanca - 30, boulevard Ibnou Sina, Hay Hassani, sur convocation du Conseil d'Administration et sous la présidence de M. Hassane Amor.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ses rapports, a donné quitus au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes au titre dudit exercice et a nommé, pour une durée de trois exercices, un commissaire aux comptes ; il s'agit du cabinet N. AMAR Audit & Consulting "N2AC", représenté par M. Nawfal AMAR, dont le mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021. L'Assemblée Générale Ordinaire a, par ailleurs, décidé la distribution d'un dividende de 20,0 Dh brut par action payable à compter du 26 Juillet 2019.

Les états de synthèses au 31 Décembre 2018, préalablement publiés au numéro 1118 du journal La Nouvelle Tribune, n'ont subi aucune modification.

INFORMATIONS ACTIONNAIRES

email : investors.relations@microdata.ma

DIVIDENDE : 20,0 DH /ACTION